

MECELEC

Société anonyme au capital de 9 631 596 euros
Siège social : Mauves, 07300 (Ardèche)
336 420 187 R C S AUBENAS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2013

Le mercredi 30 octobre 2013 à 16 heures 30, au siège social à MAUVES (07300), les actionnaires de la Société MECELEC se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur seconde convocation faite par le Conseil d'Administration.

Les actionnaires ont ensuite adopté à l'unanimité la résolution unique suivante : « *Prorogation, jusqu'au 31 décembre 2015, de la durée d'exercice des bons de souscriptions d'actions (BSA) Conformément à la position de l'AMF du 19 janvier 2010, les concertistes « Seconde Chance », actionnaires significatifs, (SECONDE CHANCE, SETIAG, AUTOFINANCE, DANCER INVESTISSEMENTS, HELEA FINANCIERE, JYC, MP DELOCHE ET ASSOCIES, VENDOME DEVELOPPEMENT et Messieurs Jean-François PRENOT et Monsieur Eric VANNOOTE), sont privés du droit de vote, de même que Monsieur RIBEYRE dirigeant de la Société*» (Le détail des résultats du scrutin est accessible sur le site internet de la Société www.mecelec.fr)

Les actionnaires ont ainsi décidé de proroger le délai d'exercice des BSA, jusqu'au 31 décembre 2015 inclus, lesquels seront cotés jusqu'à l'expiration de ce délai.

Cette résolution a été également approuvée par la masse des porteurs de BSA réunie sur seconde convocation le 30 octobre 2013, au siège social, à 17 heures.